



Parc naturel régional
Gruyère Pays-d'Enhaut
PROJET



III. FICHES DE PROJET

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA CRÉATION
D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

Volume I TERRITOIRE ET FONCTIONNEMENT
Volume II PLAN DE GESTION
Volume III FICHES DE PROJET



III. FICHES DE PROJET

Troisième volume du dossier de candidature pour la création du
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Groupe de rédaction

Responsables	:	François Margot et Patrick Rudaz
Rédacteurs	:	Camille Roquier et Julien Vuilleumier
Cartes	:	Antoine Margot
Collaboration (lectorat)	:	Vincent Maendly

UN DOSSIER DE CANDIDATURE – TROIS VOLUMES

I. TERRITOIRE ET FONCTIONNEMENT (Vol. 1/3)

- **Description du territoire** : périmètre ; dimensions paysagère, naturelle, culturelle, socio-économique ; acteurs importants ; organisation du territoire et approche marketing (marché, positionnement)
- **Gestion du projet** : présentation du fonctionnement et de l'organisation de l'organe responsable

II. PLAN DE GESTION DE LA PHASE DE CRÉATION (Vol. 2/3)

- **Objectifs généraux et spécifiques** (en articulation avec les missions)
- **Récapitulatif des projets** et contribution aux enjeux
- Suivi et réalisation de la phase de création : **calendrier, contrôle et finances**

III. FICHES DE PROJETS (Vol. 3/3)

Description détaillée des **14 projets** de la phase de création



SOMMAIRE

0. Préambule.....	4
Fiche n° 1	
Paysage rural et villageois.....	5
Fiche n° 2	
Habitats et espèces cibles.....	8
Fiche n° 3	
Forêt et filière du bois.....	11
Fiche n° 4	
Agriculture.....	14
Fiche n° 5	
Produits et services du développement durable.....	18
Fiche n° 6	
Tourisme “nature“.....	21
Fiche n° 7	
Energie.....	27
Fiche n° 8	
Mobilité durable.....	30
Fiche n° 9	
Solidarité.....	32
Fiche n° 10	
Sensibilisation.....	34
Fiche n° 11	
Culture.....	38
Fiche n° 12	
Communication.....	41
Fiche n° 13	
Gestion.....	44
Fiche n° 14	
Charte.....	47



0. Préambule

Issu des expériences et attentes recueillies durant la phase de projet, ces fiches de projet suivent les consignes et exigences de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) formulées dans les "Lignes directrices relatives au plan de management pour la création d'un parc naturel régional". Leurs structures et contenus ont été validés par le comité de l'association et ont été soumis aux représentants des communes concernées.

Les projets ont été élaborés avec les commissions et groupes de projets. La poursuite des actions déjà engagées pendant la phase de projet (2007-2008), dans une logique de continuité, a été confirmée par le comité de l'association.



Paysage rural et villageois		Fiche n° 1
Description	Entretien, valorisation et restauration d'éléments spécifiques du paysage rural et villageois Projets partiels : vergers et arbres hautes tiges ; tavillons ; murs en pierres sèches et chemins historiques	
Période du projet	2009 – 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une plate-forme de concertation sur l'évolution du paysage • Conserver un paysage diversifié • Valoriser les paysages • Promouvoir la qualité du patrimoine bâti historique (connaissances et outils de promotion) • Promouvoir les spécificités culturelles du Parc 	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	1.1 ; 1.3 ; 3.1 1.2 ; 1.4 ; 2.3 ; 3.3	
Caractère exemplaire	Actions accessibles à de nombreux acteurs du Parc	
Importance du projet pour le Parc	Incidence directe sur le paysage rural, visibilité du Parc et de la plus-value des prestations	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - agriculture - habitats et espèces cibles - forêt et filières du bois - tourisme "nature" - sensibilisation Coordination avec la communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot • Chef de projet vergers : Didier Girard • Chef de projet tavillons : Julien Vuilleumier • Suivi par la commission nature et paysage
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre contractuelle du projet vergers : propriétaires fonciers, exploitants et paysagistes • Association romande des tavillonners • Porteurs des projets exploratoires : Pro Natura, communes, partenaires spécifiques

Objectifs et avancement du projet	
Objectifs spécifiques (du projet)	Divers éléments spécifiques du paysage rural et villageois sont valorisés, entretenus et restaurés
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> • La population est sensibilisée aux valeurs patrimoniales, esthétiques et écologiques des petites structures paysagères • Des actions de valorisation de petites structures paysagères sont visibles dans le paysage • La tendance à la banalisation paysagère est freinée



Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Vergers et arbres hautes tiges		
<ul style="list-style-type: none"> Promotion des arbres fruitiers hautes tiges Production de plants à partir de greffons locaux Inventaire des variétés présentes dans le Parc 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 200 contrats de plantations Taille et suivi des plantations avec des entreprises locales Réalisation d'un cours de taille Présentation du projet lors d'une manifestation annuelle Organisation de la Journée du fruit 	Projet en cours depuis 2007
Tavillons		
<ul style="list-style-type: none"> Promotion du tavillon comme savoir-faire emblématique du Parc Renforcement des connaissances sur la présence du tavillon (inventaire) et du tavillonnage (professionnels actifs, filière) 	<ul style="list-style-type: none"> Pistes d'action identifiées en 2008 et analysées avec les acteurs concernés La suite du projet approuvée par le comité Diffusion d'une "information utile" auprès des propriétaires concernés (toitures et façades en tavillons) 	Idée de projet <ul style="list-style-type: none"> Bilan de situation et actions de sensibilisation réalisées en 2008 Motion au Grand Conseil vaudois en 2008
Murs en pierres sèches		
<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des communes et inventaire des objets intéressants Coordination en vue d'un plan d'action Promotion d'actions exploratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des objets intéressants et proposition d'actions pour chaque objet Initiation et valorisation de deux nouvelles actions de sensibilisation (restauration avec volet pédagogique et/ou cours) Définition d'un plan d'action pour les prochaines années, incluant éventuellement la restauration de chemins historiques 	Idée de projet <ul style="list-style-type: none"> inventaire des murs réalisé sur Albeuve et L'Etivaz cours d'initiation réalisés en 2007-2008 projet exploratoire en cours de réalisation (Pro Natura VD) projets exemplaires : La Monse, Le Mont
Chemins historiques		
<ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les communes pour une revalorisation des liaisons historiques Préalpes – Léman 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur l'état des chemins historiques et les opportunités de restauration et de valorisation Planification d'une restauration par une commune du Parc (financement spécifique, hors budget du Parc) 	Idée de projet en lien avec le plan directeur de la commune de Montreux
Exemples de projets exploratoires potentiels		
Valorisation et restauration de façades, entretien et développement de lisières forestières et haies		



Calendrier				
Etape du projet partiel	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Gestion	vergers : plantations, sensibilisation et inventaire			
Faisabilité	murs, tavillons et chemins historiques			
Création	murs, tavillons et chemins historiques			
Gestion	murs, tavillons et chemins historiques			
Recherche action	projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Auto-évaluation projet vergers	Septembre 2010
Rapport et décision du comité (conseil du Parc) sur les sous-projets murs, tavillons et chemins historiques	Décembre 2010
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Vergers	45'000	45'000	50'000	140'000
Murs	5'000	5'000	-	10'000
Tavillons	5'000	10'000	-	15'000
Exploration (y compris châtaigneraie)	5'000	5'000	25'000	35'000
Total	60'000	65'000	75'000	200'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	23'000	26'000	31'000	80'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	14'000	15'000	17'000	46'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	10'000	11'000	13'000	34'000
Prestations en nature de l'organe responsable	2'000	2'000	3'000	7'000
Tiers	11'000	11'000	11'000	33'000
TOTAL	60'000	65'000	75'000	200'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Intérêt des acteurs locaux et des associations concernées et liens avec les écoles
+	Projets déjà engagés (vergers, murs)
-	Thèmes considérés localement comme marginaux dans la perception du paysage et dans leur intérêt socio-économique



Habitats et espèces cibles		Fiche n° 2
Description	Préservation et promotion d'espèces cibles et de milieux naturels Projets partiels : carte de sensibilité de la faune au dérangement du tourisme et prévention ; études de faisabilité espèces cibles (torcol, tétras lyre)	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des menaces et objectifs de protection• Maintien de la biodiversité• Concept territorial du tourisme (pôles de concentration et zones de tranquillité)	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	1.4 ; 3.1 1.5 ; 1.6 ; 2.2 ; 5.1	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	Concertation entre des acteurs porteurs de visions différentes sur les enjeux de protection des espèces et habitats dans le Parc Action responsable du Parc (prévention des effets néfastes qui pourraient être provoqués par ses propres actions)	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none">- agriculture- paysage rural et villageois- tourisme "nature" Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none">• Coordination : François Margot• Suivi par la commission nature et paysage
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Pro Natura Vaud/Fribourg, Diana Gruyère/Pays-d'Enhaut, services cantonaux de la faune et de la conservation de la nature

Objectifs et avancement du projet	
Objectifs spécifiques (du projet)	Plusieurs espèces cibles et milieux naturels sont mieux connus et leur protection est renforcée (mieux comprise et mieux assumée)
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none">• Les utilisateurs du territoire ont été sensibilisés à certaines espèces cibles et habitats naturels emblématiques du Parc. Ils partagent mieux la volonté de les protéger ainsi que les objectifs et mesures de protection• Les projets touristiques du Parc n'ont pas d'incidence négative en matière de protection de la faune• Les zones sensibles sont connues par les professionnels du tourisme qui dirigent ainsi le flux touristique

Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Carte de sensibilité de la faune au dérangement du tourisme et prévention		
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des zones sensibles concernant le dérangement de la faune • Information du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Une carte de sensibilité disponible pour l'ensemble du Parc, systématiquement utilisée pour la réalisation des projets • Diffusion d'une information ciblée de la problématique du dérangement, notamment auprès des professionnels du tourisme 	En cours, compléments et validation ; communication
Etudes de faisabilité espèces cibles (torcol, tétras lyre, loutre)		
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des espèces cibles et des conditions de leur promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des espèces cibles du Parc • Rapport de faisabilité sur la promotion des espèces cibles et proposition de mesures (inventaires, suivi, mesures spécifiques de protection) • Information régulière du Parc comme habitat d'une faune et d'une flore diversifiées, souvent menacées et sur la fonction de ses diverses zones protégées 	Idée de projet Première liste des espèces cibles dans l'évaluation nature et paysage
Exemples de projets exploratoires		
<p>"Plan directeur nature du Parc naturel régional", objectif pour la phase 2009 – 2011 : l'idée a été débattue et des options sont définies</p> <p>Talus routiers et ferroviaires : analyse des possibilités d'une gestion plus écologique</p>		

Calendrier				
Etape du sous projet	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création (suite)	Carte de sensibilité			
Gestion	Carte de sensibilité			
Faisabilité	Espèces cibles			
Création (selon faisabilité)	Espèces cibles			
Recherche action	Projets exploratoires			



Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Evaluation du projet carte de sensibilité	Juin 2011
Rapport et décision du comité sur le projet partiel espèces cibles	Septembre 2010
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Carte de sensibilité	6'000	20'000	10'000	36'000
Etudes espèces cibles et exploration	5'000	10'000	20'000	35'000
TOTAL	11'000	30'000	30'000	71'000
Financement (les recettes)	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	5'000	14'000	14'000	33'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	3'000	8'000	8'000	19'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	2'000	6'000	6'000	14'000
Prestations en nature de l'organe responsable	1'000	1'000	1'000	3'000
Tiers	-	1'000	1'000	2'000
TOTAL	11'000	30'000	30'000	71'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)
+ Projets déjà engagés
+ Nombreuses informations déjà disponibles (cantons et études spécifiques)
- Intérêt limité de certains acteurs du Parc, voir crainte et résistance de certains milieux
- Difficulté de sensibiliser aux zones de tranquillité (public individuel et dispersé)



Forêt et filière du bois		Fiche n° 3
Description	Valorisation des forêts et de la filière du bois dans le cadre du Parc et des villes portes. Etude pour une "optimisation" de la filière du bois à l'échelle du Parc en intégrant les paramètres du développement durable : économie locale, utilisation raisonnée des énergies et transports, intégration des utilisateurs du bois de construction et du bois énergie	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un espace de concertation avec les organisations sectorielles sur l'usage des ressources naturelles • Mettre en place un cadre de concertation à l'échelle du Parc pour la promotion de la filière du bois • Promouvoir une politique locale de l'énergie 	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	2.1 ; 2.4 ; 1.1 ; 1.3 ; 14 ; 2.2 ; 3.1	
Caractère exemplaire	Projet concernant un milieu et une ressource abondante et tout son système régional de valeur ajoutée. Lien explicite avec la politique climatique (penser "global" - agir localement)	
Importance du projet pour le Parc	Le secteur forêts - filière du bois n'a pas encore été réellement traité dans le cadre de la phase 2007 – 2008, mais il représente un poids économique et paysager important pour toutes les communes du Parc. D'une part, il suscite des attentes élevées et justifiées et d'autre part, il nécessite une approche systémique relativement ambitieuse et coûteuse. Le Parc a un rôle spécifique à jouer dans ce domaine	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - produits et services du développement durable - énergie - (mobilité ; habitats et espèces cible ; paysage rural) Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot • Chef de projet : à définir • Suivi par la commission forêt et filière du bois (à créer)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Association Carbo d'Amont et Groupement forestier du Pays-d'Enhaut • Arrondissements forestiers et entreprises du bois

Objectifs et avancement du projet	
Objectifs spécifiques (du projet)	Les forêts du Parc sont valorisées et la filière du bois est renforcée
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Les forêts du Parc et leur diversité sont valorisées • Des actions concrètes de valorisation de la filière du bois sont mises en place dans une vision cohérente • Les interactions entre les différents acteurs du bois et de la forêt sont améliorées



Projet		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Forêt et filière du bois		
<p>Etude de la filière du bois dans son intégralité, sur le périmètre du Parc, intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources du bois : quelles forêts, quels types de bois - qualité et quantité quelles gestions - Le traitement primaire du bois à l'intérieur du Parc - Le bois d'œuvre - Le bois énergie, sous la forme de plaquettes ou de pellets - Le stockage et l'acheminement du bois et de ses dérivés - Les utilisateurs finaux - Toutes les interactions qui permettent de réduire les besoins en énergie (pour le séchage par exemple) ou en transport 	<p>Un rapport qui serve d'outil concret dans la mise en œuvre d'une filière du bois intégrée et efficace</p> <p>L'identification et l'appui (orientation, conseil) de projets d'entreprises ou de collectivités permettant une amélioration de la filière du bois</p> <p>A plus long terme, une amélioration de la filière du bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Provenance et transformation du bois majoritairement à l'intérieur du périmètre - Optimisation des trajets du bois et de ses dérivés. Par exemple, par un système de stockage dans des lieux appropriés, un partenariat avec les entreprises de transport locales (MOB, TPF) - Implantation d'une (ou de plusieurs) entreprise(s) de production de pellets et de plaquettes dans le périmètre, afin d'améliorer l'offre en bois - énergie locale, avec une énergie grise moindre - Reconnaissance de la filière du bois du Parc et de ses produits, notamment par les villes portes - Promotion systématique du bois comme matériel de construction I (stockage de carbone, substitution de produits dont le cycle de vie est polluant) 	<p>Idée de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan directeur forestier de l'Est vaudois en cours d'élaboration (prenant en compte la multifonctionnalité de la forêt) • Réflexions préalables et pistes explorées par différents acteurs, notamment le comité de Carbo d'Amont et la commune de Montreux

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Faisabilité	Filière du bois			
Création (selon faisabilité)	Filière du bois			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Rapport et décision du comité sur le projet filière du bois	Décembre 2010
Mise en place des propositions du rapport filière du bois	Dès début 2011
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Etude filière	6'000	25'000	40'000	71'000
Exploration	10'000	10'000	30'000	50'000
TOTAL	16'000	35'000	70'000	121'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	7'000	16'000	33'000	56'000
Confédération Autres (par exemple protection des biotopes OFEV, SECO, OFAG, etc.)	-	-	-	-
Cantons Parcs	4'000	9'000	19'000	32'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	3'000	7'000	14'000	24'000
Prestations en nature de l'organe responsable (heure de travail à 30.-)	1'000	1'000	3'000	24'000
Tiers	1'000	1'000	2'000	4'000
TOTAL	16'000	35'000	70'000	121'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Investissement préalable des acteurs locaux dans ces projets : association Carbo d'Amont et groupement forestier du Pays-d'Enhaut
+	Rapport Ecocarbone (2006)
+	Secteur forestier important pour toutes les communes du Parc
+	Existence de (petites) scieries offrant des sites potentiels intéressants
+	Réel besoin de coordination de l'industrie du bois, de la production à l'utilisation finale dans une région où le potentiel est très important. Cela permettra des améliorations au niveau de l'économie régionale, mais également une gestion moins gourmande en énergie et une alimentation énergétique plus locale
-	Nécessité de mettre d'accord les nombreux acteurs du bois dans le Parc dans un domaine économique caractérisé par ses petites entreprises, individuelles et individualistes
-	Disparité des situations de l'économie du bois dans les régions du Parc



Agriculture		Fiche n° 4
Description	Maintien et promotion d'une agriculture familiale et d'un paysage agricole ouvert et diversifié. Le projet devrait être consolidé par le Groupement des agriculteurs du Parc. Dans l'attente de sa constitution, différents projets en cours seront développés (les réseaux écologiques, la gestion des prairies et pâturages secs) et des synergies seront recherchées avec d'autres projets (projet narcisses, label "Parc produit" et produits du terroir)	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver un paysage ouvert • Offrir un espace de concertation avec les organisations sectorielles sur l'usage des ressources naturelles • Maintenir une densité relativement élevée de population agricole (agriculture familiale) • Promouvoir les produits du terroir et des circuits courts (création de valeur ajoutée locale) • Favoriser la compréhension, la communication et la concertation autour de l'agriculture du Parc 	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	1.1 ; 1.5 ; 3.1 1.4 ; 2.1 ; 3.3 ; 4.2	
Caractère exemplaire	Promotion de l'organisation des agriculteurs comme partenaires du Parc, responsables d'objectifs tant économiques qu'environnementaux ou sociaux	
Importance du projet pour le Parc	L'agriculture est une dimension vitale de l'identité du Parc et de son paysage ainsi que pour la création de valeur ajoutée. Les agriculteurs sont considérés comme des partenaires privilégiés du projet de Parc	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - paysage rural et villageois - produits et services du développement durable - (tourisme "nature", habitats et espèces cibles, énergie) Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot • Chef de projet Groupement des agriculteurs et réseaux écologiques : conseillers agricoles, Jacques Frioud pour la Gruyère , Didier Girard pour le Pays-d'Enhaut Chef de projet prairies et pâturages secs / troupeau de service: Didier Girard • Suivi par la commission agriculture (nature et paysage)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement agricole de l'Intyamon • Porteurs des projets de réseau écologique existants • Porteur du projet narcisses : commune de Montreux



Objectifs et avancement du projet		
Objectifs spécifiques (du projet)	Une agriculture de type familial, un paysage agricole ouvert et diversifié sont conservés.	
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture est présente et intégrée au Parc • Plusieurs réseaux écologiques sont conçus dans l'enceinte du Parc permettant une bonne vitalité des espèces cibles et une plus-value économique sur les exploitations • Le paysage conserve son ouverture liée à la tradition des alpages • La diversité du paysage est entretenue ; des prairies et pâturages secs particulièrement intéressants du point de vue écologique sont entretenus 	
Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Groupement des agriculteurs du Parc		
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et sensibilisation à l'agriculture du Parc, ainsi qu'à son rôle primordial pour la vitalité du territoire • Prise en compte des intérêts des agriculteurs dans le cadre du Parc • Renforcement des échanges, synergies et coopérations entre les agricultrices et agriculteurs des régions du Parc • Promotion et concertation sur les synergies avec les autres secteurs et intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion d'une trentaine d'exploitants agricoles ou d'alpages à l'idée et constitution du Groupement • Renforcement du lien avec les autres secteurs par des actions concrètes (planifiées ou en cours) • Réalisation d'au moins une action annuelle destinée à mieux faire connaître et comprendre l'agriculture du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Echange avec agriculteurs et techniciens des parcs français, réalisé en 2008 • Questionnaire auprès des agriculteurs du Parc avec une cinquantaine de réponses
Réseaux écologiques : Pays-d'Enhaut, les Mosses, Jogne, Intyamou		
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des réseaux écologiques déjà existants dans l'Intyamou et aux Moulins • Soutien à la mise en place des réseaux de Charmey et de Château-d'Oex - Rossinière • Promotion des réseaux écologiques auprès des agriculteurs des nouvelles communes du Parc (zone de montagne) • Mise en valeur des réseaux écologiques et de leur utilité par la communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat pour une deuxième phase du réseau de l'Intyamou • Consolidation du réseau de Charmey • Création du réseau de Château-d'Oex - Rossinière • Complément à l'étude de faisabilité pour toutes les communes de montagne du Parc • Elargissement ou mise en place d'autres réseaux selon les opportunités • Diffusion d'une information sur les réseaux écologiques dans le Parc 	En cours
Prairies et pâturages secs (VD)		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une partie des prairies et pâturages secs du Parc qui contribuent à sa biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Une action pilote en concertation avec la conservation de la nature (VD) concernant l'entretien et la valorisation de prairies et pâturages secs d'importance nationale • Conservation de la diversité de ces zones tests 	En attente de l'évolution de la situation cantonale vaudoise



Troupeau de service (chèvres)		
<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un paysage ouvert et de sa qualité botanique dans les zones peu accessibles et sensibles, grâce à l'emploi de troupeaux de chèvres Evaluation de l'intérêt d'appliquer cette méthode d'entretien à plus grande échelle et faisabilité d'un élargissement 	<ul style="list-style-type: none"> Conservation, dans les zones tests, de l'ouverture du paysage et de sa qualité floristique (pâturages secs) Evaluation de l'intérêt et l'efficacité de la lutte contre l'embroussaillage par un troupeau de service (chèvres) Formulation de propositions pour la suite 	Test en cours à Lessoc avec le Bureau de la protection de la nature (FR), premier élargissement en projet
Coopération projet narcisses		
<ul style="list-style-type: none"> Coopération avec la commune de Montreux pour le projet narcisses qui vise à promouvoir les narcisses par des contrats avec les agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Participation du Parc au suivi du projet et à sa vulgarisation Analyse de l'opportunité d'une extension du projet sur le périmètre du Parc (par exemple avec intégration des mesures dans les réseaux écologiques) 	Idée de collaboration

Calendrier				
Étapes des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création (suite)	Groupement des agriculteurs du Parc			
Gestion	Groupement des agriculteurs du Parc			
Gestion et promotion	Réseaux écologiques			
Création	Prairies et pâturages secs			
Gestion	Prairies et pâturages secs			
Faisabilité	Troupeaux de service			
Création (suite) selon faisabilité	Troupeaux de service			
Faisabilité et gestion	Coopération projet narcisses			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Evaluation de la faisabilité du Groupement des agriculteurs et décision pour la suite	Mars 2009
Réseaux écologiques : décisions pour Château-d'Oex - Rossinière	Mai 2009
Réseaux écologiques : décisions pour élargissement étude de faisabilité	Janvier 2010
Prairies et pâturages secs et troupeau de service : rapport et décisions pour la suite	Décembre 2010
Projet narcisses : décisions sur coopérations possibles	Septembre 2009
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Groupement	20'000	22'000	25'000	67'000
Réseaux écologiques	20'000	30'000	30'000	80'000
Prairies et pâturages secs, troupeaux de service (action pilote financée par budget 2008)	-	-	-	-
Coopération projet narcisses et exploration	10'000	26'000	35'000	71'000
TOTAL	50'000	78'000	90'000	218'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	19'000	32'000	38'000	89'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	11'000	18'000	22'000	51'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	8'000	14'000	16'000	38'000
Prestations en nature de l'organe responsable	2'000	3'000	3'000	8'000
Tiers (participation de la vulgarisation agricole)	10'000	11'000	12'000	33'000
TOTAL	50'000	78'000	90'000	218'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Commission agricole motivée
+	Mouvement agricole de l'Intyamont (élément moteur) complètement intégré dans le périmètre du Parc
+	Participation active des conseillers agricoles et soutien de leurs organisations (Institut agricole de Grangeneuve et Prométerre)
+	Motivation autour du projet de réseau écologique de Charmey (création)
-	Attitude dubitative, sinon méfiante, de nombreux agriculteurs du Pays-d'Enhaut
-	Périmètre du Parc qui ne se recoupe pas avec le découpage des organisations agricoles (frontières cantonales)
-	Faible intégration des jeunes et des femmes dans les démarches en cours
-	Faible disponibilité des agriculteurs (surcharge de travail)



Produits et services du développement durable		Fiche n°5
Description	Promotion des chaînes de valeurs, produits et services répondant aux objectifs de gestion intégrée Projets partiels : le label "Parc produit" ; la collaboration avec les produits du terroir et les produits AOC ; les plantes compagnes	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une densité relativement élevée de population agricole (agriculture familiale) • Promouvoir des produits du terroir et des circuits courts (création de valeur ajoutée locale) • Promouvoir le tourisme d'expérience en lien avec les spécificités du territoire • Promouvoir des chaînes de valeurs régionales liées à l'économie touristique 	
Contributions aux objectifs cadres des parcs (OFEV)	2.1 ; 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.1 ; 3.3	
Caractère exemplaire	Les produits emblématiques du Parc forment un lien entre la population et les hôtes, entre l'histoire et le marché, entre l'agriculture et le tourisme, le paysage et la consommation.	
Importance du projet pour le Parc	La création de valeur ajoutée est un défi pour le Parc, elle implique l'amélioration des chaînes de services fondées sur des ressources locales	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - agriculture - tourisme "nature" - forêt et filière du bois Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot et Patrick Rudaz • Chef de projet label "Parc produit" : François Margot • Chef de projet plantes compagnes : A nommer • Suivi par le comité
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Offices du tourisme du Parc • Interprofessions AOC, producteurs de spécialités régionales et marques de terroir Produits du terroir du pays de Fribourg et Pays-d'Enhaut Produits Authentiques • Entrepreneurs et producteurs intéressés par le label "Parc produit"

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les produits spécifiques du Parc et leurs chaînes de valeur à l'intérieur du Parc
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits du Parc fabriqués selon les principes du développement durable sont systématiquement mis en valeur • La transformation des produits locaux et leur commercialisation ont permis d'augmenter la valeur ajoutée régionale • Les labellisations déjà en vigueur conservent leurs qualités (AOC, Bio, terroir) • De nouveaux produits du Parc (alimentaires, non alimentaires et/ou touristiques) sont commercialisés



Projets partiels				
Prestations		Indicateur de prestations		Avancement du projet
Label "Parc produit"				
<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation des produits du Parc 		<ul style="list-style-type: none"> • Information et encouragement aux producteurs des produits du terroir et/ou biologiques à utiliser la marque "Parc produit" • Objectifs spécifiques définis pour les produits alimentaires • Identification des opérateurs touristiques intéressés à la marque "Parc produit" • Stratégie définie par rapport à l'utilisation de cette marque 		Idée, en attente des lignes directrices de la Confédération
Collaboration AOC et produits du terroirs, paniers du Parc				
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des circuits courts 		<ul style="list-style-type: none"> • Association des produits du terroir au développement de l'offre touristique du Parc • Valorisation des produits du terroir munis de signes distinctifs dans la communication du Parc • Au moins une action ciblée de promotion à l'échelle du Parc et des villes portes (paniers du Parc) 		Idée <ul style="list-style-type: none"> • Expérience des chemins du gruyère (ViaRegio)
Plantes compagnes				
<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement au développement de l'offre et l'innovation en matière de plantes compagnes 		<ul style="list-style-type: none"> • Projet de promotion défini par les acteurs actifs autour de la cueillette, de la culture et de la valorisation des plantes aromatiques, comestibles et médicinales 		Idée
Exemples de projets exploratoires				
Promotion du maintien et de la mise en place d'un service "commerce de proximité villageois" (dans les villages ou hameaux où il n'y en a plus ou plus qu'un seul en service)				
Calendrier				
Etape	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	Label "Parc produit"			
Gestion	Label "Parc produit"			
Gestion	Collaboration AOC et produits du terroirs			
Création	Plantes compagnes			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Stratégie label parc pour les produits alimentaires, pour l'hébergement et les produits touristiques	Juin 2010, respectivement septembre 2011
Les actions de promotion des produits du terroir munis de signes distinctifs reconnus sont définies	Juin 2010
Un avant-projet plantes compagnes est défini	Septembre 2009
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Label "Parc produit", coopération AOC et produits de terroirs	10'000	20'000	10'000	40'000
Projets plantes compagnes et exploration	10'000	20'000	20'000	50'000
TOTAL	20'000	40'000	30'000	90'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	9'000	16'000	12'000	37'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	5'000	9'000	7'000	21'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	4'000	7'000	5'000	16'000
Prestations en nature de l'organe responsable	1'000	1'000	1'000	3'000
Tiers	1'000	6'000	6'000	13'000
TOTAL	20'000	40'000	30'000	90'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Présence dans le périmètre du Parc de nombreux produits déjà labellisés
+	Implications d'une partie de la restauration dans les produits locaux de qualité
+	Acteurs motivés, reconnus et innovateurs dans le domaine des plantes compagnes
-	Risque d'exigences (administratives) trop élevées pour motiver l'usage de la marque Parc produit
-	Difficulté à dépasser les limites actuelles des productions régionales (concurrence interne)

Tourisme "nature"		Fiche n° 6
Description	<p>Développement de chaînes de valeur ajoutée et de produits de tourisme "nature". Communication et promotion des produits touristiques développés et d'autres activités de découverte des patrimoines</p> <p>Mise en place de lieux interfaces avec le public permettant la diffusion d'informations et de documentations pour la prise de contact, l'entrée et la découverte du territoire du Parc</p> <p>Exploration et recherche vers de nouvelles formes de tourisme : concept "tourisme d'expérience" et orientation spatiale des activités (pôles touristiques et gestion incitative des flux)</p> <p>Projets partiels : LE GRAND TOUR, <i>Les chemins du gruyère</i>, relais du Parc, tourisme d'expérience, chemins pédestres, randonnées et découvertes des villages</p>	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher les populations citadines de nos contrées, de nos traditions, notamment celles des villes portes • Favoriser les complémentarités et la visibilité du tourisme à l'échelle du territoire • Promouvoir des chaînes de valeurs régionales liées à l'économie touristique • Promouvoir la concertation régionale et intercantonale sur le périmètre du Parc dans le domaine du tourisme (gouvernance) • Promouvoir la réflexion autour d'un tourisme durable 	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	1.3 ; 2.2 ; 3.1 ; 3.3 1.2 ; 1.6 ; 2.1 ; 2.5 ; 3.2 ; 4.2	
Caractère exemplaire	Intense collaboration entre des organismes touristiques locaux et régionaux des cantons de Vaud et Fribourg	
Importance du projet pour le Parc	Le tourisme est un pilier de l'économie régionale qui se situe en une période de nécessaires diversifications (offres d'été et nouvelles offres hivernales). Les milieux touristiques ressentent la nécessité d'une collaboration intercantonale. Le Parc doit profiler une nouvelle forme de tourisme "nature" et impliquer de nouveaux acteurs (parahôtellerie, artisans, agriculteurs) dans un projet durable	
Liens avec d'autres projets	Concordance et effets avec les projets : <ul style="list-style-type: none"> - paysage rural et villageois - habitats et espèces cibles (carte sensibilité) - produits et services du développement durable - mobilité durable - culture Coordination avec les projets sensibilisation et communication	



Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Patrick Rudaz • Chef de projet LE GRAND TOUR : Julien Vuilleumier • Chefs de projet <i>Les chemins du gruyère</i> : Patrick Rudaz et Sandro Benedetti • Chef de projet relais du Parc : Patrick Rudaz • Chef de projet chemins pédestres, randonnées et découvertes des villages : à déterminer • Chef de projet tourisme d'expérience : à déterminer • Suivi de la commission tourisme
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Offices du tourisme et sociétés de développement du Parc • Fribourg Région, Région Léman ; Gruyère Tourisme et Alpes vaudoises promotion • ViaStoria • Prestataires touristiques (hôteliers, restaurateurs) et acteurs culturels (musées) • Interprofession du Gruyère AOC et Coopérative de L'Etivaz AOC

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	L'offre touristique est plus diversifiée et permet de générer une nouvelle valeur ajoutée tout en améliorant sa durabilité
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du positionnement du Parc dans le secteur du tourisme "nature" • Création et commercialisation de produits touristiques permettant de générer une plus-value durable pour les prestataires touristiques • Soutien et promotion à des initiatives de tourisme "nature" dans le Parc • Innovation et proposition d'alternatives dans le paysage touristique • Mise en réseau de la promotion du Parc en tant que région touristique • Renforcement de la circulation des visiteurs à l'intérieur du territoire et prolongement de la durée des séjours • Accroissement de la durabilité du secteur touristique et réflexion sur la gestion incitative des flux touristiques (pôles touristiques, itinéraires, zones de tranquillité) • Amélioration de la collaboration intercantonale et intersectorielle (tourisme, agriculture, culture)



Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
LE GRAND TOUR		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un itinéraire de randonnée reliant "par les hauts" les communes du Parc • Diffusion d'un document informatif (F/D) • Mise à disposition d'informations touristiques et patrimoniales • Conception et commercialisation de forfaits touristiques • Marketing et publicité pour les forfaits • Amélioration de la signalétique et du balisage • Actualisation du parcours (avec les nouvelles communes) • Intégration aux campagnes Suisse Tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la campagne presse et marketing • Mise en place d'une signalétique • Réflexion sur les évolutions des itinéraires de randonnée et produits sur l'ensemble du territoire pour 2010 • Contacts et partenariats pour intégration campagne Suisse Tourisme 	<p>Projet en cours Premières phases réalisées en 2007 et 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire réalisé en 2007 • Informations diffusées sur un site web • Dépliant édité pour 2007, 2008 et 2009 (F/D) • Mise en vente des premiers forfaits en 2008
<i>Les chemins du gruyère, le retour aux sources</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un itinéraire culturel ViaRegio sur le thème des voies de transport historiques des fromages • Réalisation et diffusion d'un document informatif (F/D/E) • Mise à disposition d'informations touristiques et patrimoniales (guide) • Conception et commercialisation de forfaits touristiques • Marketing et publicité pour les forfaits • Intégration aux campagnes Suisse Tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la commercialisation et de la vente des forfaits • Lancement de campagnes marketing et publicitaires • Renforcement des partenariats avec les prestataires touristiques et culturels • Contacts et partenariats pour intégration campagne Suisse Tourisme 	<p>Projet en cours, partiellement réalisé en 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire inauguré en 2008 • Dépliants édité pour 2008 et 2009 (F/D/E)



Relais du parc		
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de lieux interfaces avec le public et les régions (informations et documentations) Réflexions sur les lieux d'accueil du Parc et leur organisation sur le territoire Réflexion sur la mise en place de relais thématiques Formation du personnel d'accueil Réalisation d'une signalétique Harmonisation d'une documentation de base <ul style="list-style-type: none"> (les deux dernières prestations sont en lien avec le projet communication) 	<ul style="list-style-type: none"> Contacts et collaborations avec des lieux publics existants Réalisation d'un relais pilote avec la Maison de L'Étivaz Synergies avec les prestataires des produits touristiques 	Projet en création
Promotion ciblée et exploratoire d'activités touristiques répondant aux objectifs du Parc		
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des conditions cadre pour le futur label "Parc produit" dans le domaine touristique et gastronomique Collaborations avec des acteurs engagés dans le tourisme (accompagnateurs en montagne, guide interprète) Promotion et diffusion d'événements ou prestations en lien avec les objectifs du Parc Soutien et promotion d'initiatives ou manifestations en lien avec le Parc (par exemple restaurateur "menu parc", excursions "tourisme nature") 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions cadres établies pour le label "Parc produit" dans le domaine touristique et gastronomique Collaboration engagée avec les associations d'accompagnateurs en moyenne montagne Promotion et action selon les demandes des promoteurs d'activités 	Ebauches de projet en cours
Concept "tourisme d'expérience"		
<ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur le concept de tourisme d'expérience, investigation des champs potentiels (artisanats, vie à l'alpage, cueillette) Etude de faisabilité et contacts avec les professionnels Coopération et échanges avec le réseau des parcs suisses Mise en place de projets pilotes sur des événements 	<ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité de propositions dans le champ du tourisme d'expérience Contacts et collaboration avec les acteurs potentiels Echange et collaboration avec les projets des autres parcs suisses 	Idée



Chemins pédestres, randonnées et découvertes des villages		
<ul style="list-style-type: none"> Réflexion globale sur le développement et la valorisation de chemins pédestres, d'itinéraires de randonnées ou d'initiatives de découvertes des villages Mise en place d'une plateforme de collaboration pour le tourisme pédestre avec les acteurs du secteur présents dans et à proximité du territoire Etude de faisabilité pour un concept de visites villageoises : documentations, diffusion d'informations patrimoniales et touristiques Encadrement et promotion d'initiatives novatrices dans le domaine du tourisme pédestre 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des attentes et demandes de collaboration des acteurs concernés Etudes pilotes et travaux de recherche d'étudiants Collaborations existantes sur les projets touristiques (GRAND TOUR et <i>chemins du gruyère</i>) à prolonger et à développer 	Idée

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	GRAND TOUR, relais du Parc			
Gestion	GRAND TOUR, <i>chemins du gruyère</i>			
Faisabilité	Relais du Parc 1) Tourisme d'expérience 2) Chemins, randonnées et découverte des villages 3)	1)	2) 3)	3)
Création (selon faisabilité)	Tourisme d'expérience 2) Chemins, randonnées et découverte des villages 3)		3)	2)
Recherche action	Promotion ciblée et exploration d'activités touristiques			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires	Echéances
Campagne marketing GRAND TOUR et chemins du gruyère	Avril 2009
Conception des relais du Parc	Juillet 2009
Etude de faisabilité Tourisme d'expérience	Février 2010
Actualisation du parcours et nouvelle formule du GRAND TOUR	Septembre 2009



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
GRAND TOUR et <i>Les chemins du Gruyère</i>	10'000	45'000	5'000	60'000
Relais du Parc	15'000	35'000	30'000	80'000
Concept tourisme "nature"	5'000	20'000	20'000	45'000
Excursions et explorations	15'000	40'000	40'000	95'000
TOTAL	45'000	140'000	95'000	280'000

Financement (les recettes)	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	21'000	63'000	42'000	125'000
Confédération Autres (p. ex. protection des biotopes OFEV, SECO, OFAG, etc.)	-	-	-	-
Cantons Parcs	12'000	36'000	24'000	72'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	9'000	26'000	18'000	53'000
Prestations en nature de l'organe responsable (heure de travail à 30.-)	2'000	5'000	4'000	11'000
Tiers	1'000	10'000	8'000	19'000
TOTAL	45'000	140'000	95'000	280'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)
+ Tourisme "nature" comme segment de marché en croissance
+ Destinations touristiques réputées (Gruyères, Montreux, Gstaad) avec force d'attraction importante
+ Fédération de partenaires pour le projet tourisme "nature"
- Concurrence interne entre les destinations
- Manque de porteurs pour des projets innovateurs (conservatisme du milieu touristique)



Energie		Fiche n° 7
Description	Promotion d'une politique énergétique locale durable, grâce notamment à deux actions (projets partiels) : Promotion du label "Cité de l'énergie" dans les communes du Parc et introduction du label pour le Parc dans son ensemble Etude de faisabilité d'une "plateforme CO ₂ ", permettant de créer des projets "crédits carbone" à l'intérieur du Parc	
Période du projet	2009 – 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une politique locale de l'énergie • Favoriser le transfert technologique et l'expérimentation 	
Contributions aux objectifs cadres des parcs (OFEV)	1.6 ; 2.4 2.1 ; 2.3	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc		
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - forêt et filière du bois - mobilité durable - (agriculture, produits et services du développement durable, tourisme "nature", solidarité) Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot • Chef de projet "Cité de l'énergie" : à déterminer • Chef de projet CO₂ : Dominique Perritaz • Suivi de la commission énergie (à créer) ou par le comité
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Association Carbo d'Amont • Communes du Parc

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	Une politique énergétique locale durable est encouragée
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources propres en énergie sont identifiées et un instrument de valorisation de leur contribution CO₂ est proposé pour favoriser la réalisation de projets • Des synergies énergétiques sont mises en place entre les différents acteurs du Parc • La population est sensibilisée à la problématique énergétique



Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Projet CO ₂		
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité d'une plateforme CO₂ permettant : - Une identification des projets "certifiables CO₂" qui pourraient être mis sur pied dans le périmètre du Parc - Une certification desdits projets par un organe reconnu (ex. : Gold Standard) - La recherche des clients pour les "certificats CO₂" - L'encouragement à la réalisation de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport permettant d'évaluer la faisabilité du projet CO₂ : - Nombre et étendue des projets potentiels dans le périmètre du Parc - Structure à mettre en place pour la plateforme CO₂ - Faisabilité du projet au niveau financier - Quelles retombées financières peut-on attendre des projets en terme de crédits carbone ? - Quels sont les coûts de fonctionnement propres (coût de la certification, coût de la plateforme) ? - Quelles proportions sont conservées pour le fonctionnement de la plateforme ou redistribuées au projet ? 	<p>Première étude disponible sur le périmètre du Pays-d'Enhaut (EcoCarbone 2006)</p>
Cité de l'énergie		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du "label Cité de l'énergie" dans le Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes informées et partenaires du projet • Un bilan des actions à mettre en place défini • Mise en œuvre des actions en cours 	<p>Idée pour l'ensemble du Parc Montreux labellisé Labellisation en cours pour la commune de Charmey</p>

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Faisabilité	Projet CO ₂			
Création (selon faisabilité)	Projet CO ₂			
Faisabilité	Cité de l'énergie			
Création (selon faisabilité)	Cité de l'énergie			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Rapport et évaluation du projet "CO ₂ "	Décembre 2010
Mise en route de la labellisation "cité de l'énergie"	Septembre 2010
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Label "Cité de l'énergie"	5'000	25'000	25'000	55'000
Etude de faisabilité "Plateforme CO ₂ "	50'000	20'000	-	70'000
Exploration	5'000	10'000	30'000	45'000
TOTAL	60'000	55'000	55'000	170'000

Financement (les coûts)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	28'000	20'000	22'000	70'000
Confédération Autres : subvention label "Cité de l'énergie"	-	3'000	-	3'000
Cantons Parcs	16'000	12'000	12'000	40'000
Cantons Autres : subventions label "Cité de l'énergie"	-	3'000	3'000	6'000
Contributions financières propres	12'000	9'000	9'000	30'000
Prestations en nature de l'organe responsable	2'000	7'000	7'000	16'000
Tiers	2'000	1'000	2'000	5'000
TOTAL	60'000	55'000	55'000	170'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Etude EcoCarbone sur le Pays-d'Enhaut déjà existante, montrant le potentiel de la région
+	Existence de l'association Carbo d'Amont, dont le but est la mise en place de cette "plateforme CO ₂ ", et donc de personnes intéressées et impliquées dans le projet
+	Attribution du label "Cité de l'énergie" pour la ville de Montreux et labellisation en cours pour la commune de Charmey, expérience pilote de l'Entlebuch pour son application à une région
-	Complexité de la problématique des crédits carbone et de leur certification
-	Le coût de la plateforme doit être suffisamment inférieur au revenu des crédits pour que le projet fonctionne
-	Diversité des enjeux (projets énergétiques dans différents domaines - bois, hydraulique, efficacité énergétique)
-	Augmentation du nombre d'emploi, reconnaissance de la région en tant que responsable de ses propres projets/crédits carbone afin d'éviter l'écrémage des projets par d'autres organismes
-	Coordination temporelle difficile des différents projets concernés
-	Nécessité d'une volonté des communes pour le label "Cité de l'énergie"
-	Conflits d'intérêts potentiels avec la protection de la nature et du paysage



Mobilité durable		Fiche n° 8
Description	Promotion de la mobilité durable dans le périmètre du Parc	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude approfondie des enjeux et propositions en matière de mobilité • Promouvoir la mobilité douce dans les projets du Parc, de même qu'une gestion responsable de l'énergie et des déchets • Prévenir les dérangements de la faune et définir un concept territorial du développement touristique (pôles de concentration et zones de tranquillité) 	
Contributions aux objectifs -cadres des Parcs (OFEV)	2.5	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	La mobilité durable est un enjeu important. Une prise de conscience récente des autorités communales et des demandes réitérées de la population signalent la nécessité d'envisager des solutions dans des régions relativement éloignées des centres urbains	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - forêt et filière du bois - énergie - tourisme "nature" Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : François Margot • Chef de projet mobilité : à déterminer • Suivi de la commission mobilité (à créer) ou par le comité
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • MOB et TPF (souhaités) • Les communes

Objectifs et avancement du projet	
Objectifs spécifiques (du projet)	La mobilité durable est encouragée dans le périmètre du Parc
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> • Les transports publics et la mobilité douce (marche, vélo, etc.), sont utilisés plus systématiquement dans le Parc • Les mesures permettant de promouvoir une démarche globale de mobilité durable sont identifiées et les modalités de leur mise en œuvre définies

Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Mobilité au fil du parc		
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration d'un volet mobilité dans les projets du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la mobilité durable par les projets du Parc : choix des modes de transport et localisation des manifestations 	Selon avancement des projets du Parc
Concept de mobilité durable		
<ul style="list-style-type: none"> • Concept de mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse des enjeux et potentiels d'amélioration de la mobilité durable 	Idée



Calendrier				
Etape des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Gestion et développement	Mobilité au fil du Parc			
Création	Concept de mobilité durable			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Avant-projet "concept de mobilité durable"	Décembre 2010
Evaluation des actions mobilité au fil du Parc	Mars 2011

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Concept	5'000	20'000	20'000	45'000
Exploration	5'000	7'000	10'000	22'000
TOTAL	10'000	27'000	30'000	67'000

Financement (les recettes)	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	5'000	13'000	14'000	31'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	3'000	7'000	8'000	18'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	2'000	5'000	6'000	13'000
Prestations en nature de l'organe responsable	1'000	1'000	1'000	3'000
Tiers	-	1'000	1'000	2'000
TOTAL	10'000	27'000	30'000	67'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)
+ Présence dans le périmètre du Parc de plusieurs alternatives au déplacement motorisé individuel (MOB, TPF, cars postaux)
+ Fort intérêt d'une partie du public du Parc pour le développement durable et les modes de transports "doux"
+ Prise de conscience croissante des enjeux de la mobilité durable
- Difficulté de promouvoir la mobilité douce au sein de la population du Parc en raison de sa faible densité, de la dispersion de l'habitat et des activités et de la fréquence des trains/bus
- Conflits d'objectifs entre la liberté de déplacement en voiture (à laquelle les populations de montagne sont particulièrement sensibles) et certaines mesures de gestion de la mobilité (par exemple les routes forestières)

Solidarité		Fiche n° 9
Description	Encouragement des initiatives locales et volontaires en faveur du développement durable notamment la solidarité avec des groupes défavorisés (personnes handicapées). Lors des démarches participatives pour l'élaboration de la charte, le Parc sera attentif à d'autres propositions dans le domaine de l'économie solidaire et des initiatives citoyennes de développement durable	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les initiatives de responsabilité citoyenne, d'économie solidaire et d'entraide adaptées au territoire 	
Contributions aux objectifs cadres des parcs (OFEV)	2.3 ; 1.6 ; 2.4 ; 2.5 ; 3.1	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	La population désire que le Parc procure une plus-value spécifique pour les habitants, hors sa contribution à la protection des patrimoines ou à la compétitivité du territoire sur le marché	
Lien avec d'autres projets	Les effets sont renforcés par les projets : <ul style="list-style-type: none"> - produits et services du développement durable - tourisme "nature" - mobilité Coordination avec les projets sensibilisation et communication	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> Coordination : Patrick Rudaz Chef de projet handicap service : A définir Suivi par le comité
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Cap d'Enhaut et Accompagnateurs en moyenne montagne Communes Clubs services Associations spécialisées

Objectifs et avancement du projet		
Objectifs spécifiques (du projet)	L'accessibilité des projets du Parc aux personnes handicapées est améliorée	
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées ont accès à différentes offres spécifiques du Parc Les institutions et associations peuvent proposer des activités de découverte 	
Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Handicap service		
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une prise en charge qui permette aux personnes handicapées de participer aux activités du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> Une offre spécifique pour la découverte des patrimoines au bénéfice des personnes handicapées 	Idée
Exemples de projets exploratoires (idées)		
<ul style="list-style-type: none"> Camps pour groupes défavorisés Groupe d'échange sur les réductions volontaires de production de CO₂ Groupe agriculture de proximité (échanges contractuels) Echanges de savoirs 		



Calendrier				
Etape	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	Handicap service			
Gestion	Handicap service			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Evaluation du projet handicap service	Septembre 2011
Montage et soutien de projets exploratoires	Selon opportunités

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Handicap	5'000	5'000	5'000	15'000
Exploration	5'000	12'000	15'000	32'000
TOTAL	10'000	17'000	20'000	47'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	5'000	8'000	9'000	22'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	2'500	4'000	5'500	12'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	2'000	3'000	4'000	9'000
Prestations en nature de l'organe responsable	500	500	1'000	2'000
Tiers	-	500	500	1'000
TOTAL	10'000	17'000	20'000	47'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Potentiel d'amélioration et intérêt de quelques prestataires
+	Procédure de concertation pour la charte favorable à l'expression de nouvelles idées
-	Mobilisation de bénévoles et mise en place d'une logistique exigeante



Sensibilisation		Fiche n°10
Description	Sensibilisation aux patrimoines du Parc et au développement durable par des manifestations, conférences, visites guidées personnalisées, la diffusion d'informations (web, publications). Programme d'éducation à l'environnement et aux paysages de proximité pour les écoles. Recherches et documentations autour des patrimoines immatériels (traditions, savoir-faire) Documentations des patrimoines naturels et bâtis Projets partiels : Journées du Parc et conférences, projet écoles et Journée de la biodiversité, le Parc à la carte et programme annuel, savoirs liés aux plantes sauvages	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un programme de découverte et de vulgarisation • Promouvoir la recherche sur le périmètre du Parc et diffuser les résultats • Offrir un cadre de concertation et d'échanges interdisciplinaires • Proposer un programme pour les classes • Promouvoir les spécificités culturelles du Parc • Documenter les patrimoines et les savoir-faire 	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	2.2 ; 3.1 ; 3.2 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 2.1 ; 2.5 ; 3.3 ; 4.2 ; 5.1	
Caractère exemplaire	Mise en synergie des patrimoines matériels et immatériels avec une réflexion autour des perceptions	
Importance du projet pour le Parc	La sensibilisation aux patrimoines est centrale dans le cadre du Parc : elle correspond à une volonté de promouvoir une connaissance du territoire (espace à vivre) pour les habitants et visiteurs. La gestion collective et responsable de ces patrimoines, leur sauvegarde et leur promotion sont parallèles à une sensibilisation du public. Sensibiliser les écoliers permet une transmission et une prise de conscience des générations futures	
Lien avec d'autres projets	Liens et effets avec les projets : - paysage rural et villageois - agriculture - habitats et espèces cibles - tourisme "nature" - culture - communication	
Organisation du projet		
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Patrick Rudaz et François Margot • Chef de projet école : Bruno Clément • Chef de projet Journée de la biodiversité : Jérôme Gremaud • Chefs de projet Journées du Parc et conférences : Patrick Rudaz et François Margot • Chef de projet savoirs et plantes sauvages : à déterminer • Chefs de projet programme annuel et Parc à la carte : Patrick Rudaz et François Margot • Suivi assuré par le comité 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants (écoles du Parc) • Associations partenaires • Institutions culturelles (musées, associations) • Etudiants et universitaires (travaux de diplômes, de master) 	



Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	Un public ciblé a été sensibilisé à la qualité et aux valeurs des patrimoines afin de les valoriser et de les préserver
Effets (indicateurs d'effets)	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleures connaissances et identification du public aux patrimoines à préserver et valoriser • Actions en faveur de la préservation des patrimoines (par le Parc ou par des partenaires)

Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Journées du Parc et conférences		
<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'événements thématiques de sensibilisation aux patrimoines • Organisation à l'occasion des Journées du Parc (par exemple journée européenne des parcs) des découvertes de patrimoines spécifiques (tavillons, alpages, bâtis, forêts) • Diffusion des connaissances dans le domaine des recherches appliquées aux patrimoines naturels ou culturels (conférences, colloques, publications) • Collaboration avec des acteurs (Patrimoine Suisse, Pro Natura, Narcisses Riviera) pour proposer des animations 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de nouveaux événements en lien avec les projets réalisés dans les domaines connexes (paysage rural, habitats et espèces cibles) • Contacts et constitution d'un réseau pour la sensibilisation aux patrimoines (recherche, associations) 	Projet en cours : Journées du Parc réalisées en 2006 (diverses activités), 2007 (Montreux au col de Jaman), 2008 (Journées du tavillon)
Projet école et Journée de la biodiversité		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un programme d'éducation à l'environnement et de sensibilisation aux patrimoines pour les écoles primaires • Mise sur pied d'un réseau (écoles, enseignants, animateurs) de compétence pour le projet • Création d'un dossier pédagogique et proposition d'animations de terrain • Organisation d'une manifestation réunissant les classes (Journée de la biodiversité) • Extension du projet aux nouvelles communes ayant adhéré (contacts et collaboration avec écoles et enseignants) 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du projet école à de nouvelles classes pour les prochaines années scolaires • Organisation des Journées de la biodiversité (19 et 20 juin 2009) avec des excursions et une partie publique présentant les résultats des recherches menées par les élèves et les scientifiques 	Projet en cours : <ul style="list-style-type: none"> • En 2007 et 2008, le projet école a concerné 25 classes (environ 530 élèves) du Parc. Le thème du verger a été le fil rouge travaillé par les élèves • Le 13 juin 2008 à Montbovon la Journée de la biodiversité a réuni 21 classes (environ 375 élèves)



Parc à la carte et programme annuel		
<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'activités de découverte du patrimoine pour groupes (associations, entreprises, écoles, formation continue) Visites guidées avec des personnes-ressources du Parc (responsables de projet, coordinateurs) Création et diffusion d'un agenda, d'un programme annuel des activités de découverte des patrimoines dans le Parc (actions du Parc, collaborations et initiatives locales) 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un réseau de compétence et connaissance pour la proposition des activités Récolte d'informations sur les activités existantes (programme) et mise en place de formules de transferts de données Diffusion d'informations ciblées sur les patrimoines dans les milieux concernés et plus largement aux habitants et visiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Projet en cours pour le programme sous la forme d'agenda sur le site web (depuis 2006) Demandes existantes et déjà traitées de groupes et d'écoles en 2007 et 2008
Savoirs liés aux plantes sauvages		
<ul style="list-style-type: none"> Recherche ethnobotanique et réalisation d'un inventaire des savoirs liés aux plantes sauvages Encadrement d'un projet de recherche scientifique et promotion de la collaboration avec des étudiants et professionnels Documentation et diffusion d'informations sur un patrimoine immatériel (mémoire du territoire) intimement lié aux ressources naturelles Réflexion sur la préservation et la valorisation des savoirs liés aux plantes (publications, expositions, ateliers, visites) 	<ul style="list-style-type: none"> Recherches sur ces savoirs déjà en cours sur le territoire Acteurs spécialisés motivés à mettre en œuvre ce projet Inventaire réalisé Actions liées à la préservation et à la valorisation 	<p>Idée Proposition de "projet d'étude ethnobotanique" remis en 2008</p>

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	Journée de la biodiversité			
Gestion	Ecole, Journée de la biodiversité			
Faisabilité	Parc à la carte, savoirs liés aux plantes sauvages			
Création (selon faisabilité)	Savoirs liés aux plantes sauvages			
Recherche action	Journées du Parc, conférences			



Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Réalisation de la Journée de la biodiversité	Juin 2009, juin 2011
Diffusion d'un programme annuel du Parc	Janvier 2010
Proposition Parc à la Carte	Juillet 2010

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Le Parc à la carte et programme d'excursions	20'000	30'000	30'000	80'000
Sensibilisation école et Journée de la biodiversité	40'000	25'000	35'000	100'000
Journée du Parc et exploration	10'000	15'000	13'000	38'000
TOTAL	70'000	70'000	78'000	218'000

Financement (les recettes)	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	33'000	30'000	34'000	97'000
Confédération Autres (p. ex. protection des biotopes OFEV, SECO, OFAG, etc.)	-	-	-	-
Cantons Parcs	19'000	17'000	19'000	55'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	14'000	13'000	14'000	41'000
Prestations en nature de l'organe responsable (heure de travail à 30.-)	2'000	3'000	3'000	8'000
Tiers	2'000	7'000	8'000	17'000
TOTAL	70'000	70'000	78'000	218'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)
+ Attachement de la population aux patrimoines naturel et culturel
+ Succès des premières phases du projet école (appréciation positive des actions ciblées vers les enfants)
+ Présence d'acteurs locaux prêts à collaborer à la recherche et à la diffusion d'informations sur les patrimoines
- Risques de mauvaise perception de ce type de recherches et d'actions : passéisme, militantisme, élitisme



Culture		Fiche n° 11
Description	Promotion de la création artistique et de manifestations culturelles en lien avec le paysage. Encourager et diffuser la création contemporaine en lien avec les patrimoines (paysager, naturel, bâti) Projets partiels : salon des artistes et artisans du Parc, culture et paysage	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les spécificités culturelles du Parc • Promouvoir la culture contemporaine en accord avec les missions du Parc 	
Contributions aux objectifs - cadres des parcs (OFEV)	2.2 ; 3.3 1.3 ; 2.1 ; 2.3 ; 3.1	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	Le Parc affirme sa volonté d'associer la création culturelle contemporaine à son projet, en établissant des passerelles entre les milieux culturels et les domaines d'action du Parc	
Lien avec d'autres projets	Liens et effets avec : - paysage rural et villageois - tourisme "nature" - sensibilisation	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Patrick Rudaz • Chef de projet salon Patrick Rudaz • Chef de projet "culture et paysage" : à déterminer • Suivi par la commission tourisme
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Musées et galeries du Parc • Artistes et artisans du Parc • Associations culturelles : LAAO (Les architectes de l'art obliques) et Bien public à Rossinière

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	Les liens entre la culture, la création contemporaine, les artistes et le Parc sont renforcés et contribuent à l'identité du territoire et à la diversification économique et touristique
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Echange culturel accru entre les régions du Parc • Renforcement de l'offre touristique par des propositions dans le secteur culturel • Positionnement du Parc comme partenaire dans le domaine culturel pour les artistes, artisans, associations ou institutions



Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Salon des artistes et artisans du Parc		
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un salon présentant les travaux d'artistes et artisans vivant dans le Parc • Promotion des échanges sur le plan culturel entre les régions du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaires et contacts avec les artistes, artisans, galeries, associations culturelles • Exploration (choix de dates, lieux et thématiques) d'une deuxième édition • Réalisation d'un deuxième salon du Parc en 2010 	Projet débuté en 2007, première édition du salon en 2008 au Musée de Charmey
Culture et paysage		
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et organisation d'événements culturels mettant en interaction la création culturelle et le paysage • Collaboration avec des associations ou institutions pour la création d'événements culturels en lien avec le Parc • Réflexions autour de la relation paysage et création contemporaine • Promotion et diffusion des œuvres d'artistes installés ou de passage sur le territoire du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration et prise de contact pour la préparation de nouveaux événements • Organisation d'un événement culturel en 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de LAAO Openair de photographies sur trois sites (Charmey, Château-d'Oex et col de Jaman) durant l'été 2008. Collaboration avec Alt. +1000 festival de photographies de montagne à Rossinière (2008)

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Gestion	Salon du Parc			
Faisabilité	Culture et paysage			
Réalisation (selon faisabilité)	Culture et paysage			
Recherche action	Projets exploratoires			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Préparation du deuxième salon du Parc	Automne 2009
Réalisation du salon du Parc	Printemps 2010
Etude de faisabilité et prospection pour de nouvelles actions dans le projet Culture et paysage	Juillet 2010
Réalisation d'une nouvelle manifestation Culture et paysage (selon faisabilité)	Été 2011



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Salon des artistes et artisans	5'000	5'000	5'000	15'000
Manifestation culturelle et paysage	5'000	10'000	25'000	40'000
Exploration	10'000	10'000	10'000	30'000
TOTAL	20'000	25'000	40'000	85'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	9'000	12'000	19'000	40'000
Confédération Autres (p. ex. protection des biotopes OFEV, SECO, OFAG)	-	-	-	-
Cantons Parcs	5'000	7'000	11'000	23'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	4'000	5'000	8'000	17'000
Prestations en nature de l'organe responsable (heure de travail à 30.-)	1'000	1'000	1'000	3'000
Tiers	1'000	1'000	1'000	3'000
TOTAL	20'000	25'000	40'000	85'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Tissu culturel dense et actif, acteurs prêts à s'engager
+	Présence sur le territoire de nombreux artistes connus et reconnus
+	Succès des premières actions dans ce domaine en 2008, dynamique positive
-	Risque de perception élitiste de certaines actions



Communication		Fiche n° 12
Description	Elaboration d'une communication intégrée dans l'expression de l'institution ; la recherche d'une identité visuelle et l'expression des codes graphiques ; la mise en cohérence des messages émis et des comportements de l'institution : l'image et l'identité, les services et produits et les attentes	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques		
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	4.2 4.1	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	Dans cette phase, il est primordial de renforcer la communication sur l'actualité du projet, ses tenants et aboutissants. Les échéances démocratiques communales sont des enjeux vitaux pour la création du Parc : il s'agit de sélectionner les moyens de communication pour informer les populations du territoire du bien fondé du projet, de la nécessité de sa réalisation La communication des produits et projets doit être professionnalisée, leurs résultats et diffusion auront une influence évidente sur les objectifs poursuivis	
Lien avec d'autres projets	Effets et relations avec tous les projets	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Patrick Rudaz • Suivi par la commission communication
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • OFEV • Réseau des parcs suisses • Professionnels de la presse et de la communication • (villes portes)

Objectifs et avancement du projet	
Objectifs spécifiques (du projet)	Les publics cibles endogènes et exogènes connaissent mieux le projet de Parc dans sa globalité et lui accordent leur confiance
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Effets prioritairement identitaires : renforcement et diffusion de l'identité et des missions du Parc autant à l'interne du projet qu'auprès de la population des communes membres • Aide et support au succès des actions et projets entrepris par leur diffusion auprès de publics cible (endogènes et/ou exogènes)



Projet		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
<ul style="list-style-type: none"> Création d'une image perceptible par l'élaboration d'une ligne graphique et d'outils de communication adaptés L'accompagnement et la promotion auprès du public endogène et exogène des divers projets et actions du Parc L'accompagnement et la communication de l'évolution du projet de Parc dans toutes ses phases et auprès de ses divers publics 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une ligne graphique et d'une charte pour la phase 2009 - 2011 Réalisation de fichiers d'adresses selon les publics cibles Adaptation à la marque "parc suisse" avec ligne graphique et charte, cahier des charges, déclinaison sur tous les documents Réalisation d'un dépliant d'appel pour le Parc et l'association et d'une affiche générale pour la promotion du Parc Conception et réalisation d'un journal distribué en tout ménage dans les communes du Parc Création d'une newsletter (moyen informatique) pour informations internes et aux communes Révision du site internet Mise sur pied de procédures pour la communication "produits" à l'intention des commissions et des groupes de projets 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une première ligne graphique dès 2006 Réalisation de divers documents publicitaires pour les actions du Parc (2006 - 2008) Communication auprès de la presse du projet de Parc et de ses actions (2006 - 2008)

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	Stratégie de communication			
Gestion	Stratégie de communication			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Création et application d'une ligne graphique	Décembre 2008
Création et diffusion d'un journal	Janvier 2009
Elaboration des procédures de communication "produit"	Mars 2009
Intégration de la marque "parc suisse" dans la ligne graphique	Automne 2011

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Communication	70'000	60'000	60'000	190'000
TOTAL	70'000	60'000	60'000	190'000



Financement (les recettes)	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	33'000	28'000	26'000	86'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	19'000	16'000	15'000	49'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	14'000	12'000	11'000	37'000
Prestations en nature de l'organe responsable	3'000	2'000	2'000	7'000
Tiers	2'000	2'000	7'000	11'000
TOTAL	70'000	60'000	60'000	190'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)
+ Stratégie de communication permettant de cibler les priorités avec d'importants moyens mis en œuvre
+ Bons relais médiatiques de la communication du Parc et de ses produits
+ Commission de communication composée de professionnels
- Impression de saturation ou de l'utilisation de moyens financiers excessifs



Gestion		Fiche n° 13
Description	Consolidation et amélioration de la gestion du Parc par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'association, la coordination entre les commissions et groupes de projets et le renforcement des compétences et outils de l'équipe du Parc. Renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, les villes portes et la recherche scientifique Projets partiels : fonctionnement et révision des statuts, suivi commissions et groupes de projets, équipe et outils du Parc, "Réseau des parcs suisses", villes portes, recherche	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques	Offrir un cadre de concertation et d'échange interdisciplinaire	
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)	4.1 ; 5.1 4.2	
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	La mise en place d'un fonctionnement efficace et transparent de l'association tenant compte d'une répartition des pouvoirs (décisions - propositions) des acteurs politiques et associatifs est capitale dans le développement du Parc. Le renforcement de la direction exécutive du projet (ressources humaines, outils) permettra d'augmenter l'efficacité de la gestion	
Lien avec d'autres projets	Effets et liens avec les projets : - sensibilisation - communication - charte	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Patrick Rudaz et François Margot • Groupe de projet fonctionnement et statuts, président : Gonzague Charrière • Suivi par le comité
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cantons • Réseau des parcs suisses • Hautes écoles et scientifiques • Villes portes

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	Les communes et les acteurs socio-économiques sont actifs au sein de l'organisation du Parc qui a atteint les objectifs de la phase de création
Effets	Le management du Parc est amélioré dans les domaines décisionnels (fonctionnement de l'association), opérationnels (renforcement de l'équipe) et des collaborations internes et externes



Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Fonctionnement et révision des statuts		
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un nouveau fonctionnement de l'association Nouveaux statuts de l'association reflétant la nouvelle structure 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux statuts approuvés Nouveau fonctionnement de l'association Réalisation de deux états généraux du Parc 	Projet en cours avec un groupe de projet "fonctionnement et statuts"
Suivi des commissions et groupes de projets		
<ul style="list-style-type: none"> Coordination des travaux des commissions et groupes de projets en vue de favoriser la transversalité et les échanges entre les secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de la composition des commissions selon le nouveau fonctionnement et organisation des groupes de projet 	Projet en cours
Equipe et outils du parc		
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'équipe du Parc, gestion des outils et des ressources humaines Suivi et évaluation SIG ; mise en place du système et formation 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de l'équipe du Parc par la coordination Analyse des besoins en terme de SIG et d'outils de gestion de l'information 	Projet en cours
Réseau des parcs suisses		
<ul style="list-style-type: none"> Participation active et collaboration au Réseau des parcs suisses 	<ul style="list-style-type: none"> Présence et action au sein du Réseau des parcs suisses 	Projet en cours
Villes portes		
<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec les villes portes (Montreux, Bulle, Gruyères, Gstaad) mise en place de réseaux d'informations et création d'offres touristiques ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> Contacts avec Montreux (ville porte et commune membre) pour un projet pilote Réalisation d'un avant-projet définissant les modalités de collaboration avec les villes portes 	Projet à initier
Recherche		
<ul style="list-style-type: none"> Encouragement et encadrement de la recherche dans le Parc 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'étudiants (UNIL, EPFL, HES) sur le projet de Parc Accueil de stagiaires et de camp d'études dans le Parc 	Projet en cours

Calendrier				
Etapas des projets partiels	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Création	Fonctionnement et statuts, Equipe du Parc			
Gestion	Suivi commissions et groupes, Réseau suisse des Parc, fonctionnement et statuts, Equipe du Parc			
Faisabilité	Villes portes			
Création (selon faisabilité)	Villes portes			
Recherche action	Recherche			



Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Adoption des nouveaux statuts de l'association	Janvier 2009
Mise en place de la nouvelle organisation (suivi des commissions et groupes de projet)	Juin 2009

Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Gestion	150'000	130'000	130'000	410'000
TOTAL	150'000	130'000	130'000	410'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parcs	70'000	60'000	61'000	19'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	40'000	35'000	34'000	109'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	29'000	26'000	26'000	81'000
Prestations en nature de l'organe responsable (heure de travail à 30.-)	6'000	5'000	5'000	16'000
Tiers	5'000	4'000	4'000	13'000
TOTAL	150'000	130'000	130'000	410'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Processus de réflexion et de modification des structures déjà engagé
+	Collaborations avec des acteurs externes déjà existantes et renforcées par la suite
-	Risque de démotivation de certains acteurs

Charte		Fiche n° 14
Description	Elaboration de la charte constitutive du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, approbation du projet par les législatifs communaux et les cantons, octroi du label parc par la Confédération et dépôt de la convention programme 2012 - 2015	
Période du projet	2009 - 2011	
Contributions aux enjeux spécifiques		
Contributions aux objectifs -cadres des parcs (OFEV)		
Caractère exemplaire		
Importance du projet pour le Parc	Elément fondateur du Parc, déterminant pour la poursuite du projet (label et financement)	
Lien avec d'autres projets	Tous	

Organisation du projet	
Direction du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination: Patrick Rudaz et François Margot • Chefs de projet : Patrick Rudaz et François Margot • Suivi par le conseil du Parc
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • 14 communes membres • Cantons Vaud et Fribourg • Membres de l'association

Objectifs et avancement du projet	
Objectif spécifique (du projet)	Le label parc est obtenu en 2011
Effets (indicateurs d'effets)	L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et ses communes disposent de l'instrument nécessaire à la mise en œuvre de leur plan d'action

Projets partiels		
Prestations	Indicateur de prestations	Avancement du projet
Consolider le plan de gestion 2011 – 2020		
<ul style="list-style-type: none"> • Définition de manière concertée et participative des objectifs spécifiques et projets du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'au minimum deux forums thématiques et trois forums géographiques • Concertation avec les commissions permanentes de l'association • Consultation des autorités exécutives des communes et des services cantonaux concernés • Consultation des membres de l'association 	Projet
Consolidation du périmètre et garantie territoriale		
<ul style="list-style-type: none"> • Définition précise du périmètre du Parc dans les 4 communes qui sont partiellement intégrées • Intégration de la notion de "garantie territoriale" dans les plans directeurs cantonaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte au 1:25'000 avec limite du périmètre • Projet intégré dans les plans directeurs cantonaux de Vaud et Fribourg 	En cours



Octroi du label		
<ul style="list-style-type: none"> • Obtention du label parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie de communication définie et réalisée en vue de l'approbation du projet dans les communes • Un plan de gestion 2011 – 2020 rédigé et approuvé par l'assemblée de l'association • Un contrat "Parc 2010 –2020" approuvé par les législatifs communaux • Octroi du label parc naturel régional au projet par la Confédération à la demande des cantons de Fribourg et Vaud en 2011 	
Convention programme 2012 – 2015		
<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une nouvelle convention programme pour la mise en œuvre du plan d'action 2012 - 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des cantons pour la signature d'une nouvelle convention programme • Affinage du plan de gestion et de son budget pour la nouvelle phase par les commissions et le conseil du Parc • Signature de la nouvelle convention programme 	

Calendrier				
	Prestations	Durée		
		2009	2010	2011
Gestion	Elaboration de la charte et consolidation du périmètre			
Gestion	Approbation de la charte par les communes, les cantons et la Confédération			
Gestion	Elaboration du plan de gestion détaillé 2012 – 2015			

Objectifs intermédiaires et échéances	
Objectifs intermédiaires (milestones)	Echéances
Octroi du statut de candidat et convention programme 2009 - 2011	Octobre 2009
Remise du contrat de charte aux communes par le comité	Octobre 2009
Décisions des législatifs communaux	Novembre – décembre 2009
Rédaction finale de la charte	2010
Dépôt de la demande de label à la Confédération	9 janvier 2011
Octroi du label par la Confédération	Septembre 2011
Convention programme 2012 – 2015	Novembre 2011



Financement (les coûts)				
Coût total : CHF	2009	2010	2011	Total
Charte	140'000	45'000	15'000	200'000
TOTAL	140'000	45'000	15'000	200'000

Financement (les recettes)				
	2009	2010	2011	Total
Confédération Parc	65'000	21'000	7'000	93'000
Confédération Autres	-	-	-	-
Cantons Parcs	37'000	12'000	4'000	53'000
Cantons Autres	-	-	-	-
Contributions financières propres	28'000	9'000	3'000	40'000
Prestations en nature de l'organe responsable	6'000	2'000	1'000	8'000
Tiers	4'000	1'000	-	6'000
TOTAL	140'000	45'000	15'000	200'000

Analyse de risque (facteurs de succès et d'échec)	
+	Motivation des organes de l'association et des exécutifs des communes
+	Expérience 2006 - 2008 de l'association
+	Soutien des cantons
-	Position réservée de l'OFEV par rapport à l'intégration des communes ne remplissant pas pleinement les critères (dérogations prévues à l'article 19 OParcs et petites communes rurales)
-	Délai long entre la décision des législatifs communaux et le dépôt formel de la demande de label
-	Niveau relativement hétérogène d'informations du public cible
-	Risques liés à une éventuelle conjonction de facteurs exogènes défavorables (par exemple autour d'enjeux de protection de la nature)